Ne vous informerai-je pas au sujet de celui qui sera interdit au feu de l’Enfer ? Ou de celui à qui le feu de l’Enfer sera interdit ? Toute personne accessible, discrète, douce et conciliante sera interdite au feu de l’Enfer.

Ibn Mas’ûd (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ne vous informerai-je pas au sujet de celui qui sera interdit au feu de l’Enfer ? Ou de celui à qui le feu de l’Enfer sera interdit ? Toute personne accessible, discrète, douce et conciliante sera interdite au feu de l’Enfer. »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Aḥmad]

Ne vous informerais-je pas de celui qui sera interdit au feu de l’Enfer ou à qui le feu de l’Enfer sera interdit ? Sera interdit au feu de l’Enfer quiconque est accessible et proche des gens en s’asseyant [et en se mélangeant] avec eux dans les endroits de piété, celui qui est doux envers eux autant que possible, celui qui est bienveillant et sociable et enfin celui qui se montre aimable dans sa relation avec les gens et fait preuve d’indulgence à leur égard.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4943